



Ne pas se taire !

La riposte aux mesures gouvernementales à l'égard de l'école et des associations complémentaires est à la hauteur de la situation.

Elle est unitaire, ce qui lui confère du sens, de la dignité et de la force d'expression. Ses acteurs sont déterminés, convaincus et convaincants. Le 19 octobre, le 20 puis le 29 novembre dans la rue, en nombre très significatif de l'ampleur de la protestation, avec les usagers et les élus engagés à leurs côtés ; chaque jour intervenant aux niveaux national, régional et départemental, auprès des représentants de l'État et des collectivités territoriales, ils sont entrés en résistance.

Il le fallait, parce qu'une telle remise en cause de l'école, sur le fond comme sur la forme, n'est pas admissible, parce qu'une telle atteinte aux associations complémentaires de cette école est injustifiée et trop lourde de conséquences, pour la jeunesse en particulier.

Il le fallait parce que les raisons économiques invoquées ne justifient pas des mesures d'une telle ampleur.

Même si leur finalité n'est pas clairement annoncée, la toile de fond d'un tel acharnement révèle bien un choix politique : la disparition pure et simple des activités portées par les associations, entraînant la disparition de ces associations, instruments de défense des principes laïques, démocratiques et républicains.

Comme le souligne le secrétaire général de la Ligue de l'enseignement, il eût fallu ne rien dire de la suppression de la carte scolaire, décision pour le moins hasardeuse, dont nous savions qu'elle constituait un remède pire que le mal ; ne rien dire non plus d'une réforme des programmes de l'école primaire, qui va à l'inverse des réformes en cours dans les autres pays européens et qui tend à une régression culturelle et pédagogique. Il eût fallu se taire devant le retour de l'instruction morale et du prêt-à-penser, ne pas dénoncer les conséquences de la suppression des cours du samedi matin ; il eût fallu se taire enfin devant le choix d'une suppression sans précédent des personnels dans les établissements.

Tout cela, nous l'avons exprimé au nom de la Ligue de l'enseignement, avec d'autres mouvements éducatifs, avec les parents d'élèves, avec les syndicats, les chercheurs, les associations d'élus... qui manifestement adhèrent à la riposte légitime que nous conduisons avec la plus grande détermination.

Le comité de rédaction

LE DÉMANTÈLEMENT DE LA VIE ASSOCIATIVE MENACE L'ÉQUILIBRE SOCIAL TOUT ENTIER

Mobilisons-nous !

PROJET DE COURRIER AUX FOURNISSEURS DE L'ASSOCIATION...

Madame, Monsieur,

Le ministre de l'Éducation Nationale vient de décider de supprimer l'essentiel des aides qu'il accordait jusqu'alors à notre association.

En votre qualité de fournisseur, nous nous devons de vous informer qu'à compter du 1^{er} septembre 2009, nous ne serons sans doute plus en mesure de faire appel à vos services.

En effet, si la décision de M. DARCOS est maintenue, nous devons cesser toute activité.

Vous devez savoir que les fonds publics représentent en moyenne 20 % de notre chiffre d'affaires. Chaque euro investi par l'État dans nos organisations produit au moins 4 euros de chiffre d'affaires qui nous permettent, entre autres, de vous passer régulièrement commande et d'assurer ainsi, pour une part, la continuité de votre entreprise.

Ces subventions qu'on veut nous supprimer constituent à l'évidence un véritable investissement à très haut rendement dans l'économie de notre pays.

Ce document dévoile des conséquences cachées qu'entraînent les mesures envisagées par le gouvernement contre les associations.

Les extraits de la lettre que nous publions ci-dessus montrent que la condamnation de la vie associative n'est pas une mesure anodine ; l'opinion, en effet, peu avertie des conséquences réelles des projets du ministre et de tous les enjeux qui s'y rattachent, estimera sans doute - et sera encouragée dans ce sens - qu'il est des préjudices bien plus importants. Or - et cette lettre l'atteste - la disparition d'une association met en danger le fonctionnement d'une entreprise et on imputera l'engrenage inexorable - baisse de production, licenciements, et peut-être fermeture - à quelques forces occultes directement liées à la fatalité de la crise (voir notre précédent numéro).

Il est temps de le proclamer : la vie associative, ce n'est pas seulement la possibilité de se livrer à des distractions frivoles ou de procurer aux enfants des "occupations" en dehors du temps scolaire. Il ne faut surtout pas succomber à une hiérarchie des activités humaines (et par conséquent des valeurs) qui considère comme superflus les investissements d'un gouvernement au service des loisirs des citoyens. N'entrons pas dans le (beau) jeu du pouvoir affirmant qu'il y a, aujourd'hui avec la crise, plus urgent que de s'occuper des clubs de tennis de table,

que l'école maternelle a pour vocation de changer les couches des enfants et de surveiller la sieste, et qu'on peut donc y faire l'économie d'enseignants.

Les hommes ont combattu pour avoir droit aux loisirs, pour empêcher le tra-

vail des enfants, pour conquérir le droit équitable à l'éducation... À l'aube de l'ère industrielle, le patronat voulait l'asservissement de la classe ouvrière par le travail, l'abnégation, le sacrifice ! Ce projet social engendra, entre autres fléaux, les ravages de l'alcoolisme...

Il ne s'agit pas de misérabilisme : il s'agit de la dignité des hommes, de leur liberté. Nous avons eu l'occasion de le dire dans notre journal : la vie associative, c'est la mise en œuvre librement consentie des grands principes républicains. Elle se fonde naturellement sur la fraternité, a pour postulats l'égalité et la liberté de fonctionnement. Défendre la vie associative, c'est donc faire œuvre de salut public.

C'est pourquoi, tout citoyen a le devoir aujourd'hui de se mobiliser, de contribuer à l'avènement d'une prise de conscience qui sera la première arme contre des projets assassins. La parole, que chaque citoyen exerce d'abord dans le territoire collectif qui lui est familier (celui de sa famille, de ses amis, de son travail) révélera les enjeux véritables que le pouvoir cache, ou méprise et visera l'enrôlement collectif dans les actions de riposte.

Les premiers enjeux, nous l'avons vu, sont économiques ; autour de l'association, c'est toute une activité qui se déploie. Les seconds relèvent de la citoyenneté : c'est un tissu de relations qui s'élabore, une solidarité qui s'éprouve qu'on croit futile parce qu'elle s'exerce dans le divertissement.

Nous connaissons tous des enfants que ces mesures n'affecteront pas : les sociétés privées sont à l'affût, non seulement pour nous offrir des assurances miraculeuses destinées à remplacer les couvertures sociales, mais pour proposer aussi du soutien scolaire, des cours de tennis ou de judo ; moyennant - est-il besoin de le préciser ? - contributions financières des familles (lesquelles ?). C'est ainsi qu'un coup est porté à la démocratie, et à l'égalité devant le loisir et la culture. Éric FAVET voit, dans ces agissements, une volonté "d'installer à la fois la peur et l'inculture."

Roselyne Bachelot, ministre de la santé de la jeunesse et des sports, va mettre en œuvre la suppression du CNDS (subvention aux petites associations) afin, dit-elle, "d'éviter le saupoudrage" ; seules les plus importantes y auront droit. On commence à être habitués : on ne prête qu'aux riches et aux plus gros ! Bachelot et Darcos seront bien notés par leur président !

Ceci ne doit pas nous surprendre : c'est toujours la droite qui a élagué les programmes de philosophie (qui en a privé par exemple les sections professionnelles, qui n'ont pas besoin de penser) qui a simplifié les programmes d'histoire (et tenté d'insuffler quelques grandes idées politiquement correctes dans les programmes). Aussi croyons-nous que ce projet n'est pas simplement dicté par des impératifs financiers ; toutes les caisses ne sont pas vides, mais l'occasion est trop belle de réserver aux mêmes privilégiés le niveau de vie, de culture et de loisirs qu'ils sont les seuls à mériter.

Les grandes mobilisations des 20 et 29 novembre ne doivent pas rester sans lendemain ; toutes les initiatives doivent remporter une très large adhésion. Des outils peuvent être consultés sur internet. Mais l'action qui nous paraît la plus efficace est l'intervention auprès des élus locaux, car seul le politique peut avoir une influence sur la politique.

Quand la Résistance s'est mise en place, il y avait deux camps (à l'exclusion des indécis) : ceux qui la jugeaient inutile en raison de la force de l'adversaire, avec qui il était plus commode (ou plus stratégique) de collaborer. Ceux qui, au contraire, pensaient que le moindre tract, l'action la plus humble, "et plus que tout, le refus", comme l'écrivait Albert Camus, étaient les prémisses d'un combat, et les garanties de son efficacité.

Ce modèle doit nous inspirer : puisque l'occupant est coriace, nos convictions citoyennes ont le droit d'être offensives.

Le lien social se crée à partir des associations de base dans chaque commune, dans chaque quartier. Mais il se développe et atteint sa plénitude lors des rencontres organisées à l'échelon départemental, régional, voire national. Cette dernière dimension est possible grâce à la mise en place technique par les enseignants détachés au siège de la Fédération des Associations laïques avec l'aide des personnels administratifs suite aux directives des différentes commissions fédérales

C'est ainsi que tous les membres de la famille suivante sont adhérents à l'une des sections de leur amicale :

- Daniel, le papa est régulièrement qualifié aux championnats de France UFOLEP de pétanque.
- Arlette, la maman suit les stages de formation pour encadrer la gymnastique d'entretien à l'amicale.
- Roland, le fils participe chaque année aux USEPIADES.
- Colette, la fille, fréquente le centre aéré de sa commune géré par la FAL.
- Olive, le grand-père, participe au festival des chorales.
- Suzanne, la grand-mère adore le théâtre amateur et suit les troupes dans le département.

Non, ce n'est pas la famille DARCOS pour laquelle le "lien social" doit être un gros mot. Elle ne fréquente pas les mêmes lieux, on s'en doute. Le papa, ministre lui, n'a qu'un seul souci : mettre au pas l'enseignement public au profit du privé ; il a aussi le projet de démolir ces associations citoyennes qui gravitent autour de l'école où l'on échange et où l'on discute. Il a bien compris qu'en supprimant les postes de détachés et en diminuant les subventions, on détruisait l'échelon fédéral qui organise toutes ces activités et toutes ces rencontres.

ICI & LÀ

France

• Sectes



On n'en parle plus guère, mais sur la route entre le lac de Castillon et Castellane (04), une pancarte indique sur la droite : "Cité Sainte de Mandarom". Depuis la mort de Gilbert Bourdin, rien n'a été démolit. La secte a demandé un permis de construire un temple. Elle demande sa reconnaissance auprès de la Cour Européenne des Droits de l'Homme et a un site officiel sur Internet. Elle reste bien vivante malgré la disparition de son gourou !

• Requiem

Maintenir l'ambiguïté a toujours été pour l'Église une méthode pour assurer son emprise sur le monde. Sœur Emmanuelle, dans cette stratégie, a constitué une médiation de choix. Par son côté Gavroche (savamment entretenu), son irrévérence débonnaire, elle fut l'antenne privilégiée de l'Église auprès du bon peuple. Irréprochable et inoffensive, exerçant une charité efficace et désintéressée, elle est une candidate toute désignée à la prochaine canonisation.

Mais aux saints du ciel, nous préférons les hommes sur terre dont les combats persévérants (pour la justice, l'équitable répartition des richesses et surtout pour la laïcité) ne gagneront aucune auréole.

• Les nouvelles infériorités

Le 12 novembre, la Cour de cassation, en blanchissant un député homophobe, a créé une jurisprudence. On peut aujourd'hui parler de catégories de population inférieures et d'autres supérieures. On peut donc logiquement, sans craindre de commettre un délit et d'être en porte-à-faux avec la justice, parler de la supériorité des hétéros sur les homos, des blancs sur les noirs, des hommes sur les femmes, des chrétiens sur les Arabes et les juifs. Bienvenue dans un pays où tout est libre... avant d'être brun !

RENDEZ-VOUS

MANIFESTATIONS CULTUREL

Arts plastiques :

• 8 janvier : Éric Provenchère (exposition de peintures + visites et ateliers) - Falexpo.

Trouvailles :

• "Les Contes de la malle rouge" par Tom Torrel (scolaires) - 15 décembre aux Martres-sur-Morge, 16 décembre à Orcet, 17 décembre à Fournols, 19 décembre à Bressolles (03).
 • "La Carte au Trésor" Compagnie Lazzi Serpolet Théâtre - 16 décembre à Blanzat (scolaires - Amicale Laïque).
 • "Màn-darine" Compagnie Les Ateliers du Capricorne - 19 décembre à St-Priest-Bramefant (Amicale Laïque).
 • "Zoé fait la sieste" Carole Devillers - 19 décembre à Coubon (43) (Crèche), 19 décembre à St-Amant-Talende (Crèche).
 • "Hans Marlichen, Cendrillon et les autres" Petit Théâtre Dakoté - 20 décembre à 17 h à Montsalvy, salle des fêtes (15) tout public.

• "Messilo Yétépu" Cie Léon Larchet - 17 janvier à 17 h à Blanzat, Foyer rural (tout public).
 • "L'Orgolonde" assoc. Perséphone - 3 février à Néboutzat, Com. Com. de Rochefort-Montagne (scolaires).
 • "Salle des fêtes" de Jérôme Deschamps - 23 janvier à Clermont-Ferrand, Institut des Métiers.
 • Danses de Flandres avec Patrick et Marie-Christine Bollier - 31 janvier à Clermont-Fd, salle Leclanché.

UFOLEP

• 27 janvier : Tournoi double mixte de badminton à Champeix.
 • 31 janvier : Tournoi jeunes de badminton à Clermont F. - Buisson.
 • 11 janvier : Championnat régional de cross-country à Riom.
 • 25 janvier : Critérium départemental d'escalade à Issoire.
 • 17/18 janvier : Championnats départementaux de gymnastique féminins niveau 1 à 6 à Aigueperse.
 • 24/25 janvier : Championnats départementaux de gymnastique masculins et féminins CP et évolution à Volvic.

• 31 janvier et 1^{er} février : Championnat départemental de gymnastique féminins N7 et N8 à Chappes.
 • 25 janvier : Critérium départemental de tir à l'arc à Pont-du-Château.
 • 1^{er} mars : 14 h Concours de pétanque - Maison des boulistes à Clermont-Fd.
 • 17 janvier : Assemblée générale du comité régional UFOLEP à Clermont-Fd.

JEUNESSE

• "Paroles de Jeunes" Forum territorial - 17 décembre à Aubière Cézeaux (maison de la vie étudiante), 7 janvier à St-Éloy-les-Mines, 14 janvier à Clermont-Fd (institut des métiers).
 • "Paroles de jeunes" Animation/Initiation - Forum Régional - 14 février à Clermont (coopérative de mai).

FORMATIONS

UFOLEP

• 17 janvier : Activités Physiques d'Entretien - stage de découverte gym nature à Clermont-Fd.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU COMITE DÉPARTEMENTAL UFOLEP DU PUY-DE-DÔME
L'UFOLEP entre satisfaction et inquiétude



C'est l'Amicale Laïque de Pont-du-Château qui a accueilli, vendredi 24 octobre 2008, l'Assemblée Générale annuelle du Comité UFOLEP du Puy-de-Dôme en présence du maire de la commune, M. René Vinzio, de Mme Monique Boucheix, présidente de l'Amicale Laïque de Pont-du-Château forte de 300 adhérents, et de nombreuses personnalités représentant différentes instances sportives départementales. La présentation du rapport d'activités a montré que les effectifs, 17 215 licenciés pour la saison 2007-2008, subissaient une légère inflexion, les féminines représentant 64 % de l'ensemble. Les 296 associations affiliées constituent un réseau associatif important. La trentaine de disciplines sportives mobilisent ainsi près de 200 bénévoles répartis dans les différentes commissions techniques. Six disciplines proposent une pratique par équipes en compétition mais aussi de plus en plus en loisir, avec une nouveauté cette saison, le "championnat loisir" par équipe de badminton. Quatre activités confortent leur

nombre de pratiquants : la randonnée pédestre, les activités cyclistes, le tir à l'arc et le badminton. Par ailleurs, le Comité Départemental UFOLEP du Puy-de-Dôme s'est mobilisé sur l'organisation de cinq manifestations : la journée multi-activités de pleine nature le 8 mai à Chadieu, la finale nationale de la coupe Jean-Macé de tennis UFOLEP les 10 et 11 mai à Aubière et Clermont-Fd, la Fête de l'UFOLEP les 30, 31 mai et 1^{er} juin à Riom, le triathlon de Pont-du-Château le 29 juin, et enfin la finale nationale de Trial 4x4 auto et de buggy les 13 et 14 septembre à Cros. Le secteur formation a gardé un gros volume d'actions avec 539 journées/stagiaires réparties sur des formations d'animateurs, d'officiels, formation continue, stages techniques et découverte. Cette saison était une année de transition avec l'arrivée d'un nouveau plan national de formation. La présidente du comité, Annie Coly débutait son rapport moral avec beaucoup de gravité. Les sujets de satisfaction sont pourtant nombreux. Tout d'abord, 2008 représente le 80^e anniver-

saire de l'UFOLEP et la présidente soulignait que les ufolépiens pouvaient être fiers de ces 80 ans d'existence car l'UFOLEP a largement contribué à la généralisation de la pratique sportive. Ses compétitions adaptées à la diversité des publics sont largement reconnues et appréciées pour leur organisation, leur sécurité et leur convivialité. Par ailleurs, le Comité Départemental UFOLEP du Puy-de-Dôme en nombre de licences occupe la 2^e place derrière le football dans le département, et la 2^e place des comités UFOLEP de France derrière le Rhône. À l'heure du bilan de la mandature 2004/2008, la présidente soulignait que le militantisme et le bénévolat n'étaient pas en perte de vitesse à l'UFOLEP du Puy de Dôme, ceci étant très encourageant pour l'avenir. Par contre, les récentes décisions du Ministre de l'éducation Nationale font craindre le pire, la volonté du gouvernement semblant être de détruire le système éducatif et associatif de notre Pays. L'État en supprimant les postes de détachés de l'Éducation Nationale ne permettra pas de

Composition du Comité Directeur 2008-2012

BEGON Yves, BERNON Jean-Paul, BOILE Marc, BOUCHEIX Louis, CHANUDET Claude, COLY Annie, DAUPHANT Jean-Claude, DUFRAISE-LEVADOUX Florence, GOURCY Jean Gabriel, GUERREO Sylviane, INCERTI Louis, MONIER Éliane, MONTESSINOS Rémi, PARANT Gérard, PENY Chantal, PERRIN Julie, PIBLE Isabelle, PINSEAU Jacques, PROMERAT Colette, REIGNIER Monique, THÉRON Gisèle.

préservé les spécificités affinitaires, éducatives et sociales de l'UFOLEP. En l'absence de coordination départementale, c'est le travail de centaines de bénévoles qui risque de s'effondrer. Pour finir, Annie Coly a affirmé qu'il ne fallait pas baisser les bras, le combat militant étant essentiel et urgent si l'on voulait, en sportif citoyen responsable, participer au rétablissement d'une société plus fraternelle, plus solidaire, plus durable. Le président de la Fédération des Associations Laïques du Puy-de-Dôme, Gérard Chanel, a ensuite pris la parole pour confirmer les décisions du Ministère de l'Éducation quant à la réduction drastique des moyens financiers et en personnel. Une réorganisation deviendrait malheureusement indispensable si une forte mobilisation ne permettait pas d'obtenir un recul gouvernemental. À l'issue de l'Assemblée Générale, les adhérents ont été appelés à voter pour le renouvellement du Comité Directeur. Annie Coly a été reconduite à la présidence de l'UFOLEP du Puy-de-Dôme.

Manifestation pour l'éducation

Le samedi 29 novembre plus de mille personnes se sont retrouvées dans les rues de la capitale auvergnate pour apporter leur soutien à l'école publique. Cette démarche militante avait pour but d'attirer l'attention sur les attaques dont celle-ci est l'objet, comme l'ensemble des services publics d'ailleurs. En premier lieu, les syndicats CGT, FSU, SUD et UNSA étaient mobilisés pour défendre les suppressions de postes qui vont conduire inévitablement au développement d'une école à deux vitesses où les plus démunis seront encore davantage pénalisés.



La suppression de 13 500 emplois en 2009 sur le plan national s'inscrit selon les syndicats dans cette volonté aberrante de "faire mieux avec moins". Cette décision ministérielle se double d'une volonté délibérée, mais bien entendu non affichée, de casser les associations laïques complémentaires de l'école publique. Celles-ci dont les missions, reconnues par l'État depuis des décennies, ne semblent plus répondre aux souhaits des gouvernants actuels, et vont subir à la fois les suppressions des personnels détachés qui alimentent la vie départementale mais aussi la diminution d'un quart de leurs crédits de fonctionnement.

Le lien social et la vie démocratique, proposée par les CEMEA, l'EEDF, l'AROEVEN, les Francas, la JPA, l'OCCE, les PEP, les DDEN et notre Fédération des Associations Laïques, gênent les gouvernants qui usent et abusent de leur position. Ils sentent bien que la vie associative et un lieu de rencontre pour l'ensemble de la population qui peut échanger sur les décisions journalières qui accentuent les injustices et les inégalités. La télévision, qui sera bientôt d'État, et les médias, à la remorque du pouvoir, devront dire à l'ensemble du pays la vérité officielle.

N'osant pas interdire les réunions de plus de trois personnes, tout est fait pour que les espaces citoyens que constituent les associations soient peu à peu étouffés. Ne soyons pas dupes !

La police peut-elle interdire à un porteur du badge "Ligue de l'enseignement UFOLEP USEP" l'accès à la place de Jaude un jour de manifestation ? C'est pourtant ce qui s'est passé à Clermont le samedi 29 novembre à 15 h 30 en bas du boulevard Desaix.

LA DOUBLE ADHÉSION

Toujours soucieuse de mieux vous accompagner, la Ligue de l'enseignement du Puy-de-Dôme, fédération des associations laïques gère depuis la rentrée 2007-2008 la double adhésion automatiquement par informatique.

Cela signifie que lorsque vous accueillez dans votre association un adhérent individuel d'une autre structure affiliée, le montant de son adhésion est substantiellement réduit. En fait, seules les parts assurances sont à acquitter une seconde fois compte tenu de la multiplication des risques individuels et de ceux de la responsabilité civile de l'association.

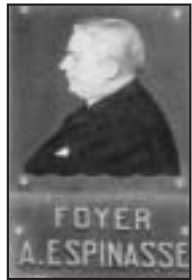
Devant la diversité des cas de figure, nous vous renvoyons aux tableaux de synthèse se trouvant sur le site www.fal63.org ou que vous pouvez demander au 04 73 14 79 03.

Quoi qu'il en soit, le détail des doubles adhésions figure sur les factures adressées aux associations.

Amicale laïque de Gelles

Autour d'un foyer laïc...

Un gros bourg et 28 hameaux composent la commune de Gelles située aux confins des Combrailles, des Monts Dore et des Monts Dôme ; un "pays vert", un vrai ; rude comme son hiver, original par son côté sauvage et préservé, généreux et accueillant comme Gérard Combeau, le Président de l'Amicale laïque locale. C'est dans le petit village de Villevieille que ce dernier a accepté de recevoir Auvergne laïque pour évoquer autour d'un bon café la vie de son association.



S'il est une amicale où le nom de Foyer Laïc prend tout son sens c'est bien à Gelles. En effet, l'originalité de l'AL Gelles tient au fait que toutes les actions qu'elle mène sur ce territoire, le sont grâce et pour un édifice dont le

Président dit "être tombé amoureux" et qu'il est "fier de maintenir en vie", le foyer Antoine Espinasse.

Quel est donc ce bâtiment ? Revenons quelques décennies en arrière, dans les années 50 plus précisément, quand le directeur du cours complémentaire, Monsieur Antoine Espinasse (également fondateur de l'amicale) obtient la construction par l'UFOVAL de Rouen d'un centre de vacances seulement occupé en juillet-août par les petits Normands ; le reste de l'année, liberté lui est donnée de l'utiliser à sa convenance pour les Gellois (dortoirs pour les internes du collège, salle de sports, de spectacles, de cinéma, de bals, de théâtre...).



Bon an mal an, pendant les 50 ans du bail, il en ira ainsi, jusqu'à ces dernières années où l'UFOVAL met fin à son soutien financier (qui était essentiellement consacré à l'entretien) tout comme le Conseil général après la construction d'un gym-

nase pour les collégiens. En 2002, l'amicale laïque en devient effectivement propriétaire et doit faire face seule, à toutes les charges afférentes (impôts, ordures ménagères, eau, électricité, et surtout chauffage...). Mais à Gelles, on ne

FJEP de Saint-Sylvestre-Pragoulin

Une association, une cantine, des enfants



Auvergne Laïque a rencontré le bureau du Foyer du Jeunes et d'Éducation Populaire de Saint-Sylvestre Pragoulin. "L'Amicale des élèves et anciens élèves de Saint-Sylvestre Pragoulin" créée en 1952, devenue FJEP en 1973, est présidée depuis 2005 par Annie Maridet et compte aujourd'hui 63 membres adultes et 50 enfants.

Hormis la gestion d'une section de gymnastique volontaire de 18 membres avec un encadrement bénévole, toutes les manifestations et leur bénéfice sont tournés vers les enfants. Le Foyer organise à l'occasion d'Halloween un défilé déguisé suivi d'un goûter ; il offre aux élèves de l'école un spectacle de Noël (cette année "La sorcière dans le placard à balai" proposé par l'URFAL dans le cadre de Trouvailles), un petit déjeuner complet en février-mars, un dictionnaire de français pour les CM2 entrant en 6^e. Il finance tous les ans un voyage scolaire pour toutes les classes et tous les deux ans, un voyage plus important pour les CM1-CM2 (à Paris la dernière fois) et parti-

cipe au financement de sorties ponctuelles (cirque ou autres spectacles).

Pour récolter des fonds il organise un marché de Noël avec un spectacle préparé par les enseignants, la vente d'objets fabriqués par les élèves et les amicalistes, un goûter offert à tous. Il propose également un loto, une bourse aux vêtements d'enfants, un concours de pétanque en nocturne ouvert à tous, une kermesse interscolaire (avec les écoles de Beaumont-lès-Randan et Mons). Cette année est de plus prévu un repas auvergnat.

Le Foyer assure depuis 1958 la gestion de la cantine scolaire qui compte actuellement plus de 80 rationnaires. Les maîtresses assurent à tour de rôle la surveillance des repas. L'employée communale chargée de la restauration et des tâches annexes est mise à disposition par la commune qui, jusqu'à un passé récent, prenait son salaire en charge. L'ancienne municipalité ayant décidé que cette "mise à disposition" deviendrait "payante" - c'est une pratique dont l'actualité résonne désagréablement aux oreilles des militants laïques - le FJEP

reconnaît ne pas avoir les moyens d'assumer seul cette charge salariale sans augmenter de manière déraisonnable le prix des repas servis aux enfants. Ses dirigeants refusent par ailleurs de mettre en péril le budget qu'ils veulent consacrer aux activités culturelles et de loisirs des enfants. Ils mettent beaucoup d'espoir dans les prochaines discussions avec la nouvelle équipe municipale.

Le foyer est enfin très attaché à ce que perdure une fructueuse collaboration avec l'école et les enseignants au plus grand bénéfice de tous les enfants.

Les dirigeants étant par tradition majoritairement des parents d'élèves, le bureau actuel souhaite une plus grande implication de nouveaux parents au sein de l'association. Se posant pour l'avenir la question du renouvellement des responsables.

renonce pas facilement ! Avec des administrateurs motivés, Gérard Combeau décide de relever le défi : ce bâtiment doit vivre.

Pour relancer l'activité des lieux, il faut d'abord investir : mise aux normes de sécurité, réfection des cuisines, rénovation des peintures... et ensuite leur trouver une nouvelle destination. Finis les voyages au Puy du Fou ou aux Arènes de Nîmes, il faut faire face à la réalité et trouver de nouveaux produits... sans faire de dépenses !

Quatre grands axes vont être retenus :

■ **La location des salles** (à des tarifs très intéressants et adaptés).

Pour des cérémonies familiales (avec cuisine, vaisselle et même possibilité de couchage), à des associations (y compris extérieures à la commune) ou pour l'organisation de spectacles (concerts, bals).

■ **L'accueil d'activités**

Deux sections s'y sont installées :

- le patchwork fréquenté par 25 personnes ;

La "danse enfant", en partenariat avec l'association de parents d'élèves, pour une quarantaine de jeunes Gellois.

Quant à la section tennis de table, pour l'heure encore membre de l'Amicale, elle va devoir faire des choix après changement de salle d'activité.

■ **L'organisation de manifestations**
Bals, vide-greniers, fête de la grenouille (l'an dernier 200 repas préparés et servis par les amicalistes)... destinés certes à l'autofinancement de l'association mais surtout à de grands moments conviviaux.

■ **La mise à disposition des locaux à l'école publique**

Chaque fois que nécessaire (loto, arbre de Noël...) les locaux sont gracieusement mis à disposition des maîtres et des élèves pour y réaliser leurs projets.

Gérard Combeau a conservé l'enthousiasme de ses vingt ans : "Nous disposons d'un outil de qualité, notre bâtiment, le foyer Antoine Espinasse qui ne demande qu'à vivre" mais reste réaliste : "Même si actuellement tous les bénéfices de nos diverses organisations sont immédiatement réinjectés dans l'entretien et le chauffage de notre maison, notre budget est sain, nous nous offrons des bons moments passés ensemble". Il se veut également très optimiste : "La municipalité nous soutient moralement et financièrement, la population nous encourage par sa participation à nos festivités, et nous sommes acteurs importants de la vie de la cité". Quant à l'avenir, de nombreux jeunes étant entrés au Conseil d'administration, c'est sur eux qu'il faudra compter pour que vive cette Maison.

ÉCHOS

Sporting Club du Breuil-sur-Couze : un centenaire très actif

Le 24 octobre dernier une manifestation amicale était organisée par le sporting club du Breuil sur Couze à l'occasion du centenaire de Maximilien MARTIN membre de la section tennis de table.

Celui-ci, par ailleurs le plus âgé de nos licenciés UFOLEP, n'en a pas moins gardé un coup de raquette relativement affûté comme en ont témoigné les échanges de balles avec l'entraîneur du club.

Cette année l'UFOLEP fête ses 80 ans ; il est singulier de constater qu'au moment où naissait notre fédération M. Martin était déjà un sportif accompli.

Le parcours de Maximilien Martin est à d'autres titres inhabituel car il eut, entre les deux guerres, l'opportunité d'être violoncelliste sur de grands paquebots transatlantiques.

Voilà une fonction qui fait rêver et dont le souvenir contribue sans doute à lui conférer le dynamisme qui caractérise toujours les personnes à la longévité particulière.

Les quelques mots d'hommage prononcés par le maire du Breuil sur Couze et le représentant de la FAL rappelaient encore l'intérêt qu'il y a à voir se côtoyer les générations au sein de cette section tennis de table et lors de la remise officielle de sa licence 2008-2009 à Max ils lui souhaitaient un prochain centenaire pongistique des plus actifs.

Atelier Théâtre de Riom : "Chanter sur un volcan"

Dans le cadre de sa 43^e saison, l'ATR accueillera le jeudi 15 janvier 2009 au forum Rexy à Riom, la production "Chanter sur un volcan" avec un spectacle de chansons poétiques intitulé "A quoi ça rime".

Un collectif d'artistes qui chantent, disent, jouent de la guitare, de la contrebasse, du banjo, de l'accordéon ou du charango dans un récital rendant aussi bien hommage à Brassens qu'à Bertin, Lapointe, Louki, Leprest, Nougaro ou Boris Vian.

Renseignements et réservations au 04 73 62 67 29.

N'oubliez pas : ENVOYEZ-NOUS VOS ÉCHOS
(15 lignes maximum) avant le 20 JANVIER 2009

ASSOCIATIONS,
ORGANISMES D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

La banque des valeurs qui n'ont pas de prix

GROUPE BANQUE POPULAIRE

CREDIT COOPERATIF

Financement des entreprises d'insertion, du logement social, microcrédit, avance sur subventions...

Vous voyez bien que vous n'êtes pas dans une banque comme les autres. Depuis son origine, le Crédit Coopératif connaît et accompagne l'économie sociale et solidaire et les associations. Deux millions de salariés ! Ajoutez les bénévoles, cela fait beaucoup de gens qui pensent, comme le Crédit Coopératif, que le but de l'économie, c'est l'homme. Venant d'une banque, ça donne à réfléchir. Pour changer.

CRÉDIT COOPÉRATIF
33, boulevard Berthelot
63407 CHAMALIÈRES CEDEX
TÉL 04 73 19 56 90
Fax 04 73 30 97 16
E-mail : chamalieres@credit-cooperatif.coop

www.credit-cooperatif.coop

“Affirmer notre identité”



Un entretien avec Gérard Bloch.

À la fois responsable du secteur “vacances” et administrateur de la F.A.L. de 1976 à 1998 avant de reprendre un poste de directeur d'école jusqu'à sa retraite en 2005, puis trésorier de notre Fédération jusqu'en 2008, Gérard Bloch jette sur la philosophie et l'activité de notre mouvement le regard lucide d'un “politique” doublé d'un “technicien”.

Quel devenir pour le fait associatif ?

Sous peine de ne rester qu'une “officine de réflexion intellectuelle”, le monde associatif doit trouver sa place entre le service public et l'entrepreneuriat privé, car “on n'est crédible que si on s'appuie sur la vraie vie” en mettant réellement en pratique la démarche dialectique qui est le choix de la Ligue : fonder la réflexion sur l'action et l'action sur cette réflexion.

Quels types d'actions doit conduire la F.A.L. ?

- une mission de conseil, de formation, de mise en relation en direction des associations
- accompagner des missions au sein de l'école dans le respect de la laïcité et hors, dans un objectif de culture
- assumer des concessions de service public, comme la gestion de maisons d'enfants,
- mener des activités de subsistance pour assurer son indépendance.

Faut-il donc entrer dans le système marchand ?

On peut en prendre la technique sans en poursuivre la finalité : non pas “vendre” ce que les gens ont envie d'acheter, mais donner envie de s'approprier ce qu'on leur propose. Dans certains domaines - l'entretien physique par exemple - on peut offrir aussi bien que les marchands en mais ajoutant à l'offre une dimension humaine, conviviale et philosophique.

Nous sommes présents sur ces chantiers ; qu'est-ce qui est donc à améliorer dans nos pratiques ?

Certes, on s'efforce de faire du bon travail. Dans la gestion des centres de loisirs comme dans le domaine culturel, on assure des missions de service public, mais on ne fait pas apparaître suffisamment l'originalité liée à notre philosophie. Il faut davantage “poser notre identité”, montrer que si nous sommes “centre de ressources”, nous sommes aussi “centre de valeurs”.

Mais le désengagement annoncé de l'État va entraîner l'effondrement de nos activités...

Pour lutter contre cette politique, nous devrions pouvoir faire état de la place réelle que tient notre mouvement dans la vie économique :

combien d'emplois notre activité génère-t-elle réellement dans le département ?

quel est le montant du financement apporté par nos associations au fonctionnement des écoles ?

combien de moniteurs de nos stations de ski risquent de perdre leur emploi s'il n'y a plus d'animateurs pour y conduire les élèves ?

Quelles sont donc les priorités ?

Dans le contexte politique actuel, le risque majeur ne réside peut-être pas dans la concurrence du secteur marchand, mais dans celle de structures qui fondent leur action sur d'autres valeurs que les nôtres. Or, dans certains domaines d'activités, nous en sommes encore aux pratiques des années soixante. Ainsi, les orientations prises par l'Éducation Nationale vont entraîner un déclin des voyages scolaires ; en revanche on pourrait multiplier les initiatives en matière d'animation dans un milieu rural que les services publics abandonnent. Notre vocation n'est pas d'être des “tourneurs de spectacles”, mais des médiateurs culturels.

Et nous devrions aussi mettre en commun nos complémentarités avec les autres mouvements laïques.

La montée de la pauvreté devrait nous inciter, sans abandonner notre objectif de justice sociale, à intervenir sur le mode de la solidarité agissante ; nous savons que l'association rassemble des adhérents libres et volontaires, mais il faut aussi « aller chercher » ceux qui en ont le plus besoin et qui n'osent pas faire la démarche de l'adhésion.

En un mot ?

C'est une absolue nécessité d'affirmer et démontrer notre identité, notre singularité idéologique à travers les activités proposées et la manière de les proposer.

La FA

USEP : le sport pour tous !

“Le sport scolaire (l'USEP)... contribue au développement de la pratique sportive en permettant notamment aux élèves de milieux modestes d'accéder à des sports qui, sans l'école, leur seraient inaccessibles”.

Xavier Darcos dans le mensuel “En Jeu” de septembre 2008.

L'USEP ne pouvait que se réjouir des déclarations du ministre mais la réalité du moment nous montre combien ce personnage est capable de faire le contraire de ce qu'il proclame. L'USEP a donc 70 ans. Voilà un anniversaire empreint de doutes et de graves incertitudes quant à l'avenir d'un mouvement né en 1939 à l'initiative du ministre résistant Jean Zay.

Avant ce funeste mois d'octobre 2008, bien des dates heureusement porteuses d'espoir ont jalonné la vie de l'USEP :

1955 : Habilitation de l'USEP par l'Éducation Nationale permettant une pratique sur le temps scolaire.

1970 : Création du corps des conseillers Pédagogiques de Circonscription souvent cadres et animateurs USEP de premier rang.

1984 : L'USEP est reconnue en tant que fédération sportive à part entière

1999 : Convention d'objectifs entre l'USEP et le ministère.

Accompagnant cette évolution, la mise à disposition puis le détachement d'instituteurs (ou professeurs des écoles) par le ministère a permis aux sections départementales de se structurer pour une meilleure coordination des actions. La vie de l'USEP-63 est aussi faite de moments forts, de souvenirs marquants de pratiques disparues (les lendits, la coupe Paul Meyral de ski de fond, le ronde

L'UFOLEP : une octogénaire en pleine forme !

Pratiquer pour le plaisir un sport accessible à tous, quels que soient le niveau, l'âge et les conditions sociales, telle est la philosophie de l'UFOLEP depuis ses débuts.

Après la “grande guerre”, les pratiques physiques et sportives connaissent un engouement très fort ; la Ligue regroupe depuis plusieurs années de nombreuses sociétés de gymnastique et de nombreuses amicales d'anciens élèves des écoles publiques.

Le 26 janvier 1928, il y a 80 ans, naît l'UFOLEP sous la forme d'une commission sportive de la Ligue de l'enseignement. Depuis, à l'image du paysage sportif, l'Union Française des Œuvres Laïques d'Éducation Physique a considérablement changé. Dès 1929, les militants de l'UFOLEP choisissent de s'affilier au Centre National du Sport et dès son agrément, déclare 1 210 sociétés et 106 000 membres (dont seulement 4 441 licenciés). De nombreuses fédérations départementales s'engagent alors dans les compétitions de basket, foot, cross-country...

C'est durant ces premières années, en ne fédérant que des sociétés sportives d'éducation physique se rattachant à l'école ou à la post-école, que s'est forgée son identité autour de la doctrine sportive laïque, centrée autour d'un sport éducatif et dans l'élan des conquêtes sociales du Front Populaire.

Reconnue comme Fédération omnisports, elle a le souci de mettre à la portée de tous la pratique physique et sportive et propose une licence à prix modique. Elle se développe alors plus dans les zones rurales ou les petites villes, les grandes agglomérations étant “occupées” par les fédérations délégataires.

Après la seconde guerre mondiale, pendant laquelle la ligue et donc sa branche sportive furent dissoutes, la relance des activités devient difficile et amène l'UFOLEP à repréciser sa doctrine et ses objectifs et à intensi-



fier ses efforts auprès des enfants et des adolescents.

Avec le développement et la démocratisation des loisirs, les années 70 connaissent une progression importante du nombre de licenciés. Des nouvelles pratiques sportives et des nouvelles disciplines apparaissent au sein de l'UFOLEP dans l'esprit “d'un sport pour tous”.

Dans un contexte social favorable (cinquième semaine de congés payés) l'UFOLEP regroupe de nombreux licenciés dans les années 80 (467 010 en 1984) autour de son nouveau slogan “une autre idée du sport”. Toujours en accompagnant les évolutions de la société, l'UFOLEP doit faire face depuis quelques années à plusieurs défis comme l'érosion du nombre de licenciés, la prise en compte de nouvelles préoccupations (lutte contre la sédentarité, activités pour les publics âgés, sport et développement durable, évolutions territoriales), la réaffirmation de sa dimension éducative dans une fédération qui n'a plus guère de lien avec l'école, et la défense d'un sport humaniste face à un sport business.

Len action



cyclo des Combrailles), de dates incontournables comme le cross de Volvic ou plus localement le petit tour à vélo en Limagne...

L'évolution récente met en lumière :

■ La création des Associations de Coordination en 2002. Au nombre de 10, elles assurent une dynamique de secteur et permettent la mise en œuvre de moyens matériels et humains dépassant le cadre des associations locales.

■ La création des USEPIADES. Biannuelle, manifestation qui réunit quelque 1 000 enfants sur tout le département, elle bénéficie de l'aide de nombreux partenaires et trouve son originalité dans l'accueil des enfants par d'autres enfants promus au rang d'organisateur et de jeunes officiels.

■ La hausse constante du nombre de licenciés. De 2 400 en 1997 à 6 400 en 2008.

■ La prise en compte des besoins spécifiques de la maternelle. 230 licenciés en 1998, 1100 en 2008.

■ L'écart grandissant entre l'augmentation de l'activité en temps scolaire et la baisse des actions hors temps scolaire.

■ La création des classes sportives de Vichy.

■ La mise à disposition des associations locales de 11 valises pédagogiques.

■ Une offre sportive se diversifiant. APPN (Activités physiques de pleine nature), course d'orientation, athlétisme, badminton, tennis, tennis de table, crosses et raquettes, escalade, escrime, golf, basket, gymnastique, hand-ball, lutte, natation, rugby, pétanque, football souvent en relation et avec l'aide des comités et des ligues.

■ Le stage annuel de formation. Grâce à l'aide de l'Inspection Académique, cette action est incluse dans le plan départemental de formation des professeurs des écoles.

■ La journée des animateurs. Dernière initiative en date, ce moment de rencontre est le renouveau d'une pratique créée en Combrailles par Claude Sautarel. La rencontre de Chadieu est une forme conviviale de reconnaissance et de remerciement à l'adresse de tous les animateurs USEP, enseignants ou non, sans qui ces activités n'existeraient pas.

En ces temps de crise remercions l'Inspection Académique du Puy-de-Dôme, les municipalités du département, la Ville de Clermont pour le secteur la concernant et le Conseil Général du Puy-de-Dôme pour les partenariats fructueux qui les lient à l'USEP 63.

Le secteur culturel de la FAL

une dynamique entre les artistes et le public

Le Festival "Théâtre Actif" qui vient de se dérouler à Gerzat, comme son cousin de Lempdes en avril, les rencontres "Chemins de la danse", ou encore celles des "Arts s'emmêlent", sont les parties visibles d'un iceberg dont les éléments profonds et permanents constituent le fondement de l'action du service départemental. Ces actions prennent essentiellement en compte les territoires et les espaces de vie des publics, notamment les plus éloignés de l'offre culturelle. Il s'agit d'inventer les modes d'interventions les plus appropriées en s'appuyant sur les associations locales aussi bien que sur les structures scolaires publiques avec l'égal souci d'investir aussi bien les lieux institutionnels et répertoriés que des espaces "sauvages" à réinventer et à équiper si possible.

Un autre effort doit se porter en direction des artistes et des créateurs qui manifestent une volonté d'ouverture culturelle. Il s'agit de créer une logique de fréquentation et de complémentarité entre les professionnels et les amateurs, entre les structures culturelles établies, les institutions et les associations...

● Les arts plastiques

De septembre à juin, grâce aux expositions de la F.A.L., du F.R.A.C., des partenariats avec des manifestations importantes (Nicéphore, Musiques Démesurées, Les Arts en Ballade) et les expositions de nos associations, les enfants et les groupes bénéficient de rencontres directes avec des œuvres d'arts variées et de temps de pratiques. Des actions sont programmées pour les enfants à Chadieu : une exposition dans le parc et des ateliers dans les classes.

Le service culturel propose aussi aux sections arts plastiques (et pourquoi pas aux autres) une visite de musée dans l'année ainsi qu'une rencontre avec les autres pratiques artistiques amateurs.

● Trouvailles :

un spectacle vivant

www.fal63.serviceculturel.org programmation conçue pour être une ressource au travail des enseignants.

Le spectacle vivant, plus particulièrement le théâtre est indispensable au développement des enfants. C'est une de nos missions de service public d'éducation populaire que de permettre à tous cette rencontre entre les artistes et les publics (enfants ou adultes) en Auvergne et l'accès à tous aux livres, aux arts visuels, au patrimoine... C'est pour cela que nous proposons des carnets pour les enfants, les enseignants ou les animateurs afin de donner quelques pistes de réflexion sur l'accompagnement et le spectacle.

Par ailleurs, une bibliothèque (avec un fond documentaire riche d'une cinquantaine d'ouvrages et d'une centaine de revues) sera accessible gratuitement et ouverte au prêt. Voir le contenu sur le site : www.culturefal63.org.

● Théâtre, danse et chant choral

Depuis cette année, nous avons voulu développer d'autres actions vers nos associations. Nous allons mettre en place au mois de mai 2009, une grande rencontre des pratiques artistiques amateurs de la FAL du Puy-de-Dôme Danse, Arts plastiques et Chorale ; une manifestation d'envergure nationale conjointement organisée par le secteur sportif (UFOLEP) et le service culturel. Ce type d'action témoigne du dynamisme de notre fédération départementale... d'une qualité associative qui permettra de maintenir nos actions malgré les attaques du gouvernement actuel.

Jean Vilar pensait que "si la fête ne débouche pas sur une transformation fondamentale de la société, elle reste un processus réactionnaire".

C'est pourquoi notre préoccupation reste essentiellement éducative et culturelle : donner à tous les publics les moyens de connaître, d'apprécier et de s'approprier les grandes œuvres artistiques.

"La poésie doit avoir pour but la vérité pratique" disait aussi Paul Éluard.

Le chagrin de Gipsy

Septembre 2009 : Les enfants de l'école G. Brassens ne comprennent pas ce qui s'est passé pendant les vacances...

Leurs animateurs sont partis et ne reviendront pas : terminés les ateliers du soir et la préparation des fêtes de fin de trimestre ! Il paraît que leur « association » a mis la clé sous la porte...

D'ailleurs, ils n'ont pas trop l'esprit « à la fête » : les dames de « Lire et faire lire » qui venaient leur lire des livres deux fois par semaine de 12 h 30 à 13 h ne sont plus là non plus ! Gipsy a croisé une de ces « mamies-lecture » chez le boulanger : il paraît qu'il n'y a plus personne pour s'occuper de « l'association » qui organisait tout ça...

Déjà, pendant les vacances, elle n'avait pas pu partir en colo : celle avec laquelle elle partait d'habitude à la mer n'avait rien organisé cette année, il paraît que cela aurait coûté trop cher à « l'association » ...

Ses parents avaient bien essayé d'en trouver une autre, beaucoup plus chère ; ils étaient prêts à faire un effort ; grâce à l'aide de la « JPA », ce serait peut-être possible... mais la « JPA » ne donnait plus de « bourses ». Il paraît que ceux qui s'en occupaient étaient devenus maîtres d'école...

Gipsy se dit que l'école, c'est très important, mais que, quand même, les vacances aussi, c'est important, surtout quand on a beaucoup travaillé toute l'année, avec le rattrapage d'une demi-heure chaque jour et les cours supplémentaires pendant les petites vacances, parce que Gipsy a un peu de mal à apprendre...

Comble de malchance, leur projet de classe de neige est aussi tombé à l'eau : le chalet où ils devaient partir vient de fermer. Comme dit la maîtresse, c'est « l'association » qui...

Gipsy et tous ses copains en ont marre de « l'association » : pour qui elle se prend, celle-là ?

En plus, ils ne font plus d'arts plastiques depuis la rentrée...

L'argent de l'école est bloqué, et les parents ne peuvent pas en donner pour la « coopé », comme les autres années : « l'association » qui s'occupait des comptes de l'école a disparu aussi... Du coup, le Directeur a supprimé les élections de délégués et le conseil d'élèves qui faisait les projets pour l'école : il dit que ça sert à rien de faire croire aux élèves qu'ils ont un droit « d'association ».

Et pourtant, Gipsy aimerait bien remplacer toutes les « associations » qui ont disparu, comme ça, avec les copains, ils pourraient reprendre les rencontres de rugby du mercredi après-midi (surtout pas peur d'être « plaquée »...).

Mais il paraît que l'USEP, c'était encore une « association » et qu'elle est partie avec les autres.

Sa copine Lisa s'est cassé la jambe au début de l'année scolaire. Comme elle n'avait pas payé d'assurance spéciale, (trop cher !)

personne ne va l'aider chez elle et elle prend beaucoup de retard, malgré les visites de Gipsy pour lui porter les devoirs. L'an dernier, Mamadou était resté absent un mois et un maître allait chez lui tous les jours pour l'aider, et pourtant Mamadou non plus n'avait pas pris l'assurance spéciale... Il paraît que c'était une « association » qui s'occupait aussi de ça...

Enfin, pour se consoler, Gipsy pense aux cours de religion gratuits qui ont lieu chaque semaine à l'école. Elle, elle n'y va pas, mais ses copains Julien et Saïd qui y vont tous deux, chacun de son côté, disent que c'est pas mal mais qu'ils préféreraient les travaux manuels avec Jack et Sandrine, les animateurs de l'année dernière...

Ses parents râlent et disent que ça n'aurait pas été aussi facile de faire « rentrer la religion à l'école » si on n'avait pas « tué les associations laïques »...

Gipsy ne comprend pas tous ces mots de grands : elle se dit que plus tard, elle reconstruira des associations pour que ses enfants aient des loisirs, des vacances, du sport, pour qu'ils ne passent pas toute la journée de mercredi devant la télé (le centre de loisirs, c'était aussi une association...) et que, pour ça, elle est prête à vendre des kilomètres de vignettes « JPA » ou « Pas d'école, pas d'avenir ». Parce que, pour l'instant, elle a encore l'école... Enfin, pour l'instant...

Texte transmis par nos amis de la JPA

FAX... FAX... FAX...

• Jeunesses en Régions

Ces rencontres ont comme ambition de proposer de nouvelles pistes de réflexions et d'actions qui permettront demain la poursuite d'une politique publique ambitieuse pour toutes les jeunesses. Dans ce sens, la place de la parole des jeunes, mais également de tous ceux qui y concourent (État, Collectivités locales, Associations...) sera un point décisif de la réussite de ce projet.

La commission Éducation de l'Association des Régions de France a souhaité s'appuyer sur trois grands réseaux nationaux reconnus pour leur compétence sur le champ de la Jeunesse : Les CEMEA, Les Francas, La Ligue de l'Enseignement

Les trois associations se proposent d'animer un plan d'action au niveau régional sur 4 axes d'action s'échelonnant de juin 2008 jusqu'à la journée régionale en février 2009

Action 1 : Les interviews dans le territoire

Deux chargés de mission ont rencontré des jeunes pour les interroger sur comment ils vivaient leur jeunesse en Auvergne.

- Objectifs :
- rencontrer les jeunes
 - récolter leurs propositions
 - prendre des images

Ces interviews permettront la réalisation d'un film qui servira d'appui pour les rencontres plus "formelles" dans chaque territoire (les forums territoriaux).

Cette phase de l'action s'est déroulée de juillet à novembre.

Action 2 : les forums territoriaux

Il s'agit, dans la continuité de l'action précédente, d'organiser des assises dans les territoires pour les jeunes et les acteurs agissant dans la jeunesse (10 rencontres sont prévues dans la région).

Ces forums s'organisent avec l'appui des structures locales qui sont en relation avec les jeunesses. Elles invitent les jeunes et les préparent à participer activement à ces rencontres.

Action 3 : Le film

Il s'agit de réaliser un film sur les jeunes en Auvergne.

Ce film est réalisé avec la parole spontanée des jeunes recueillie dans un premier temps ainsi qu'une parole plus collective et construite recueillie lors des forums territoriaux.

C'est un film en constante évolution qui sera présenté au congrès national de l'ARF à Nantes en mars 2009.

Action 4 : la journée régionale

Il s'agit de proposer un événement régional à la fin de la démarche.

Cette rencontre mixera activités culturelles, sportives et festives et la restitution des rencontres territoriales avec un débat.

Cette journée se clôturera avec un concert (avec DJ, et groupes de jeunes).

La fête est prévue le 14 février 2009 après-midi à la Coopérative de Mai à Clermont Ferrand.

Les journées de Nantes des 19 et 20 mars 2009 permettront de prendre en compte ce qui a été fait dans les régions. 4 ou 5 jeunes par région pourront y poursuivre leurs réflexions.

La communication :

Elle se fera notamment sur le site internet : www.jeunessesenregions.fr et par une consultation IPSOS via internet.

Avec les DDEN Manifestation contre la braderie de l'École Publique

Dimanche 19 octobre 2008 : plus de 500 personnes, dont vingt DDEN du Puy-de-Dôme, se sont retrouvées dans le train spécial au départ de Clermont-Ferrand, à l'appel du collectif unitaire des organisations syndicales, des parents d'élèves et des organisations complémentaires de l'École Publique. Un objectif : participer le plus massivement possible à une manifestation rappelant que l'éducation doit rester une priorité de la nation.

Confortés par le sondage IFOP publié le jour même par Ouest-France, selon lequel 69 % des Français estiment "justifiée" la mobilisation des enseignants contre les suppressions de postes et les récentes réformes brouillonnes dans l'Éducation Nationale, des milliers de manifestants ont défilé sous le soleil. Manifestation très réussie : participation supérieure aux attentes, grande convivialité, discussions, échanges d'informations, signatures de pétitions.

En tête de cortège, les maîtres intervenant dans les Réseaux d'Aide Spécialisée aux Élèves en Difficulté (RASED). À la rentrée 2009, 3 000 maîtres spécialisés sur les 9 000 exerçant en RASED, seront réaffectés dans les classes normales. Ce sont maintenant les professeurs des écoles qui remplaceront les RASED pour le soutien des élèves en difficulté, en utilisant les deux heures libérées du samedi matin. Faut-il y voir un dommage collatéral ou l'une des raisons déterminantes de la suppression des cours du samedi ? L'assainissement du budget comme nouvelle tendance pédagogique ! D'où les nombreuses pancartes "Réseau d'aide, Réseau dead".

Beaucoup d'humour dans ce cortège, beaucoup de contestation d'un projet scolaire motivé par l'impé-



rieuse volonté de faire des économies "Allègre a dégraissé le mammoth, Darcos ronge l'os".

Mais au-delà du problème budgétaire, les manifestants expriment une inquiétude beaucoup plus profonde. Ce sont les valeurs, les missions solidaires de l'École Publique qui sont remises en cause, d'où une majorité de slogans déclinant le mot "cauchemar" en "Darcochehar" et "Sarkochehar". Une pancarte très photographiée proclamait "Sarkozy, Président de la Curépublique" (la "curée" en termes de vénerie désignant la portion de la bête que l'on donne aux chiens de chasse après qu'elle est prise).

À qui veut-on donner l'école ?

On a pu remarquer également une immense mobilisation pour la sauvegarde de l'école maternelle où "on ne change pas les couches" : les manifestants ont signé des milliers de cartes adressées au ministre :

"Oh ! à la maternelle, on apprend". Ce "Holà" invitait à plus de réflexion ceux qui oublient que notre mode de scolarisation des petits, envié par le monde entier, est un droit à un bon démarrage des apprentissages, particulièrement pour les enfants des milieux modestes et défavorisés.

Parents, enseignants, associations amies de l'école, c'est par milliers qu'ils ont fait l'effort de se rendre à Paris, venant de toute la France, en ce dimanche 19 octobre pour défendre le service public d'éducation contre ceux qui veulent le dénaturer, le détourner des valeurs de la République.

Soyons conscients qu'il s'agit là d'une première étape dans une lutte qui sera difficile. Il est urgent de s'engager, de prendre ses responsabilités, d'être présent aux manifestations locales. Ne nous mettons pas en situation d'avoir assisté passivement à la grande braderie de l'École Publique.

La commission de rédaction des DDEN



L'école au cinéma (et inversement)

Récompensé par une palme d'or, le film "Entre les murs" a beaucoup énervé les enseignants qui lui reprochent de ne jamais montrer l'enseignement, ni l'apprentissage. Or, une des séquences dernières du film est longuement consacrée au bilan des apprentissages et on oublie ce champ / contre-champ bouleversant où une jeune élève vient confier à son professeur "qu'elle n'a rien appris".

On déplore que le film sacrifie au "pittoresque" du brassage ethnique, succombe à un certain exotisme et encourage des clichés racistes ou xénophobes. On néglige cette séquence superbe où la mère de l'élève qu'on vient d'exclure pour violence répète inlassablement (par l'intermédiaire d'un interprète) que son fils est un bon garçon, et demande pardon pour lui ; le silence avec lequel elle

accuse la sentence est plus éloquent que toutes les diatribes sur la différence et les difficultés qui en résultent, sur les drames (ignorés) de l'intégration.

Les auteurs du film et ses partisans affirment que ce film n'est pas un documentaire et que "l'école n'est pas le sujet du film". Singulier paradoxe à propos d'une œuvre dont l'action se déroule intégralement entre les murs d'une école, et qui n'a d'autres horizons que la salle des profs, le bureau du principal, la salle des conseils ou la cour de récréation (tous lieux où les drames se poursuivent).

Le dernier plan donne peut-être la clé du film et lui confère la dimension métaphorique : une salle de classe vide, aux chaises bien alignées, deux ou trois gisent sur le sol. Les murs qui enferment profs et élèves dans leur combat inlassable ne sont donc pas seulement les murs de l'école.

Cette classe désertée, c'est la scène du théâtre quand la pièce est finie ; la place vide après le départ des forains, le champ dévasté après la bataille. La classe n'est pas le sujet du film, elle en est le lieu. Elle est ce huis clos où se concentrent, dans des épisodes dérisoires, les tragédies des hommes, sociales et existentielles. La générosité bafouée ; la résistance hostile et goguenarde au savoir (au point qu'on est abasourdi d'apprendre qu'une élève a lu La République de Platon) ; les préjugés cruels et l'intolérance stupide (le prof est soupçonné d'être homosexuel) ; les malentendus qui tournent à l'affrontement et, plus que tout, la solitude ; l'adulte pacifique est seul en effet, Gulliver désarmé face à une cohorte de Lilliputiens impitoyables et belliqueux : guerre sans merci à l'homme de bonne volonté !

Cette salle vide, c'est aussi l'image désolée d'une société où la diversité empêche inexorablement l'avènement de la fraternité, instaure ce que Huntington (1) appelle "la guerre des civilisations" et déjoue cyniquement toutes les utopies humanistes. Ce dernier plan, mutique comme la femme africaine, est sans espoir.

Cependant, nous parvient un tintamarre de cris de joie : ceux de la France profonde qui communique dans la liesse du match, les profs et les élèves devenus adversaires loyaux ; le stade espoir et lieu de réconciliation.

À moins qu'il ne demeure celui du pugilat.

(1) Professeur en sciences sociales et chercheur dans les relations internationales. Auteur de "Le choc des cultures", "Le choc des civilisations".

Grille n° 37 de Jean-Yves Besson

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	■							■		
II										
III										■
IV						■				
V										
VI			■			■				
VII										■
VIII		■				■			■	
IX										
X	■									■

Le devoir de réagir

HORIZONTAL

- I. Gracieuse. Démonstratif.
- II. Plutôt brutale pour l'aide financière accordée aux associations éducatives complémentaires de l'Enseignement Public !
- III. Les décisions de son ministre placent nos associations devant de graves difficultés.
- IV. À l'envers : écrivain belge. À qui mieux mieux mieux (A I').
- V. Avertir le plus grand nombre du danger qui menace nos associations. Infinitif.
- VI. Démonstratif. Fin du fin. Grison.
- VII. Usé. Groupe d'associations éducatives complémentaires de l'Enseignement Public.
- VIII. Infinitif.
- IX. Aide financière revue à la baisse.
- X. Moyen d'action pour sauver nos associations.

VERTICAL

1. Emplois en voie de disparition.
2. Ne sont pas comme notre ministre. À l'envers : participe.
3. Concurrent. Ville du Japon.

4. Animal mythique et fabuleux. En vente.
5. Incompétent. Monnaie.
6. Un fruit étranger. Partie d'échecs. Dans le vent.
7. Canal. À l'envers : aussi vieux.
8. Particule. Paresseux. Un premier cas de vache folle (de rage).
9. Le Ministre ne la reconduit pas !
10. Bougie. Colère. Sur une borne.

Solutions au prochain numéro

Solutions mots croisés n° 36

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	B	A	S	O	E	L	A	I	N	E
II	N	T		T		I	S	T	A	S
III	P	L	O	N	G	E	O	N		P
IV	A	E	R	P	E					
V	C	R	A	S	H					
VI	R	A	P							
VII	E	I	O							
VIII	D	O								
IX	I	N								
X	T	R	E	S	O	R	E	R	I	E

ÉCRIVAINS EN HERBE avec l'OCCE



La vengeance de Katchol

CHAPITRE 1

Enfin !

Le moment que j'attendais depuis trois mois est enfin là ! Je quitte cet enfer ! Fabien a pris le volant et Audrey range la facture dans la boîte à gants. Et moi, très énervée, je décide de mettre mon plan à exécution.

Premier feu rouge !... Fabien freine... et je les entraîne dans une spirale infernale ! Mais quand cela va-t-il s'arrêter ? Boum ! Je suis stoppée par une énorme masse poilue. Un gigantesque mammoth se dresse devant nous ! Où sommes-nous ? Je regarde autour de moi et j'aperçois une tribu d'hommes poilus, barbus, chevelus, vêtus de peaux de bêtes et armés de lances. Je crois qu'ils poursuivaient le mammoth. Les hommes me regardent bizarrement et s'approchent dangereusement de moi.

Aie ! Aie ! Aie ! Ils m'attaquent ! "Mais qu'est-ce qui nous arrive Fabien ?" s'affole Audrey. *Ils pensent certainement que nous sommes du gibier ! Katchol mais fais quelque chose !*

Ils veulent nous tuer ! hurle Fabien. *Et si je vous laissais vous débrouiller ?* Ob ! Katchol. Tu nous as montré ton courage pendant toute une année, sors nous de là ! supplie Fabien.

Ah ! Tiens, ils pensent à moi ! Nos agresseurs sont en train de nous secouer. Il est temps de partir ! Je fais ronfler mon moteur. Vroom !! Vroom !! Les chasseurs effrayés s'enfuient en hurlant.

classe coopérative scolaire OCCE - Ecole publique de Messeix
Enseignante responsable : Régine Deis

J'entraîne à nouveau Fabien et Audrey dans la spirale infernale. Adieu la Préhistoire !

CHAPITRE 2

Aie ! C'est chaud !

"Ab ! Non, pas la spirale infernale ! J'ai envie de vomir !" gémit Audrey. "Mais quand cela va-t-il s'arrêter ?" s'écrit Fabien.

Ping ! Ping ! Des chutes de scories, une épouvantable odeur de soufre et de caoutchouc brûlé m'obligent à freiner brutalement. Ouf ! Nous sommes arrêtés ! Mais que se passe-t-il ? Que font tous ces gens avec leur masque et leurs lunettes ? On dirait qu'ils fuient la ville ! Soudain, une explosion nous secoue violemment. "Une odeur de soufre, la terre qui tremble ! Mais ça y est, j'ai trouvé où on est ! Au pied d'un volcan en éruption !" s'exclame Fabien.

Sauve-qui-peut ! La lave va nous engloutir ! Heureusement que je suis équipée de pneus hyper ininflammables !

"Roule ! Roule ! Katchol avant que nous ne soyons submergés par la lave !" Ordonne Audrey.

"Non, non ! Si vous voulez que je bouge, il va falloir être très gentils avec moi !"

"S'il te plaît, s'il te plaît, tu es la plus belle, la plus courageuse des voitures !" complimentent Fabien et Audrey en chœur.

Allez c'est parti ! Adieu le Tungurahua !

(A suivre...)

VIEILLES PIERRES ET JEUNES ELÈVES



Dix ans d'excellence au château d'Aulteribe.

Artisanat d'art au château d'Aulteribe

Pour qu'en ces jours de novembre, cinq jeunes ébénistes, déjà détenteurs d'un brevet des métiers d'art, puissent parfaire leurs connaissances et leur pratique à Aulteribe, il en aura fallu de la ténacité et de l'abnégation de la part de tous les partenaires de cette formation de niveau 3 jusqu'à peu unique en France. Quand le Marquis de Pierre légua le domaine au Centre des Monuments Historiques (CMH), il exprima la volonté que le mobilier restât en ce lieu et fût mis au service de "l'instruction du public". Dès 1999, fort

de ce choix, Jean Pierre Jourdan, conservateur du monument, mit en œuvre une coopération parfois difficile mais toujours enthousiaste – une affaire d'Hommes, en somme – entre Philippe Allemant, artisan-artiste et formateur, Marc Boizot, directeur l'Institut de Formation Professionnelle de Bains (43), Luc Barrière à l'époque Président de l'Union des Métiers de l'Ameublement, les chambres de métiers et le Conseil Régional d'Auvergne.

L'agrément officiel acquis en 2004 permet, dans le cadre d'un enseignement en alternance aménagé, à 4 ou 5 jeunes passionnés venant d'horizons géographiques variés (actuellement des Auvergnats côtoient des Bretons et des Toulousains) de suivre une formation de haut niveau sur la restauration et la marqueterie. Chaque apprenti choisit le meuble sur lequel il travaillera, bâtit son projet de restauration après une étude historique et technique complexe, soumise à l'agrément du CMH. Comme se plaisent à le rappeler Jean Pierre Jourdan et Philippe Allemant, il s'agit de pleinement donner à ces jeunes "les moyens de leur expression". Pour ce faire, le choix des meubles ne se limite pas aux collections d'Aulteribe : c'est l'ensemble des collections des Monuments Nationaux qui est soumis à leur sagacité pour que priment l'expression personnelle et l'action de formation.

Au bout de l'an, le meuble choisi sera doté d'un "carnet de santé" laissant ainsi un caractère réversible à la restauration ; il aura retrouvé une nouvelle vie pour le plus grand plaisir des visiteurs.

1999-2009 : cet anniversaire sera fêté par l'Amicale des Anciens élèves de la section ébénisterie-restauration de Bains, marqué par la création d'une section "création". Il scelle aussi la fructueuse coopération des partenaires institutionnels au service des jeunes.

Dans le cadre d'une école ou d'une association, vous permettez à des enfants ou des jeunes de mieux connaître le patrimoine historique de notre région (château, village, parc ou jardin) ; étude ou action de valorisation ou de rénovation, nous sommes intéressés à faire connaître votre expérience. Merci de contacter Auvergne Laïque.

Du bon usage des savoirs

Réseaux de communication, technologies, rêves de croissance exponentielle, dégradation de la biodiversité, inquiétudes sur l'avenir de la planète, guerre de l'eau, progrès spectaculaires dans la médecine... Les sciences et les technologies posent beaucoup plus de questions à la société qu'elles n'apportent de réponses aujourd'hui. Si le phénomène n'est pas nouveau, il n'a sans doute jamais atteint l'ampleur qu'il connaît actuellement. La recherche n'a jamais nourri autant d'enjeux contradictoires : promesses d'opportunités économiques fabuleuses pour les uns, menace de périls effrayants, voire de désastres irrémédiables pour les autres. Entre ces deux postures s'affrontent des représentations économiques, politiques, juridiques, religieuses, éthiques, et plus simplement, des croyances qui s'imposent au sens commun comme des évidences.

Échapper à l'opinion

Certains prétendent que c'est la rançon d'un monde complexe, hyper-médiatisé, dans lequel il n'est pas facile d'échapper à l'opinion, ce jugement spontané qui nous permet d'affirmer quelque chose sans qu'on soit capable de dire en quoi et pourquoi c'est vrai. C'est parce qu'elle ressemble au vrai que l'opinion a un tel pouvoir de séduction, et c'est ce qui la rend précisément contestable.

En réalité, l'histoire montre que le problème est indissociablement lié au besoin de mettre les choses en ordre pour leur trouver un sens. Un appel à l'éveil des consciences en quelque sorte... S'il est un enseignement à tirer de l'exposition "Mille et une Terres" (1), actuellement présentée à la maison départementale de l'Innovation par le Conseil général du Puy-de-Dôme, c'est qu'il a toujours été difficile, voire dangereux, de rompre avec l'opinion pour entrer en réflexion. La relation science et société n'est pas fondamentalement une affaire de partage des savoirs, mais bien plutôt de partage des questions, celles qui appellent des



réponses justes, à défaut d'être vraies, dans un contexte donné.

La science est née quand les philosophes grecs n'ont plus recherché l'universalité des vérités premières dans l'accord avec les dieux, mais dans la discussion entre les hommes. Ils ont été les premiers en occident à opposer le raisonnement à la force des certitudes forgées par les mythes. À travers la mise en scène de l'histoire des cartes, depuis le cadastre de Bédolina daté de l'âge du Bronze jusqu'aux spatio-cartes obtenues à partir des images fournies par les satellites, l'exposition montre à quel point l'illusion de savoir peut faire obstacle au progrès des connaissances.

Construire du sens

Les cartes sont filles du voyage. Autant dire qu'elles s'inscrivent dans cette expérience humaine singulière qui vise à représenter le lieu où l'on est, celui d'où l'on vient ou par lequel on passe, sans oublier celui où l'on voudrait aller... Bien des siècles se sont écoulés avant que la Terre "grandeur nature" ne s'impose à l'Occident. Les cartes témoignent de la place et du rôle des élites savantes dans les sociétés, tour à tour protégées ou malmenées au gré des enjeux des pouvoirs politiques, économiques ou religieux. Elles font la preuve que les hommes de science, comme les artistes, sont toujours les révélateurs des idées dominantes de

leur époque, conservateurs farouches ou précurseurs géniaux d'idées nouvelles. Aujourd'hui, les cartes sont des supports de communication essentiels qui donnent à voir autant qu'elles cachent parce qu'elles sont toujours le résultat d'un parti pris démonstratif. Leur champ s'étend à tous les domaines qui nécessitent de visualiser des phénomènes évolutifs dans l'espace et dans le temps. Le développement des systèmes d'information géographique permet de traiter des données numérisées qu'on peut croiser et enrichir en permanence. Les logiciels délivrent des images à l'écran dont on peut varier les échelles d'affichage pour faciliter la compréhension. L'information géographique est devenue une donnée stratégique capitale pour l'aménagement du territoire, l'évaluation des politiques publiques, de la recherche, de l'économie ou de l'accès à l'information. Outils au cœur des problématiques de la "société de la connaissance", les cartes nous sont indispensables pour déchiffrer la complexité de notre monde et nous aider sans doute, à nous tromper un peu moins.

Danielle Hugon, directrice de la maison de l'innovation.

(1) À voir ou à revoir jusqu'au 28 février, 23 place Delille à Clermont-Ferrand.

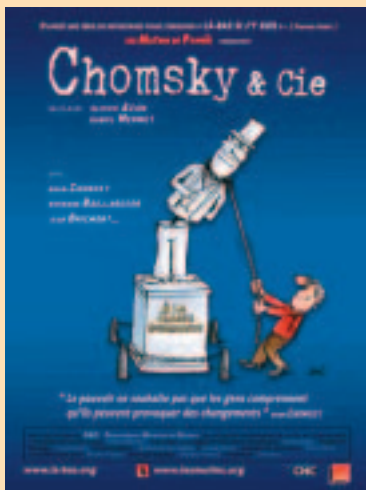
Renseignements : 04 73 98 15 80
www.maisoninnovationcg63.fr

Toute l'équipe d'Auvergne laïque vous souhaite de joyeuses fêtes !

Enseigner sans être formé

QUOI DE NEUF ?

• À (s')offrir pour Noël !



À l'heure où impuissance et résignation l'emportent, le travail de Noam Chomsky est un antidote radical pour tous ceux qui veulent en finir avec la fabrique de l'impuissance et ses chiens de garde intello-médiatiques. Inlassable, inclassable, implacable, "l'intellectuel le plus populaire et le plus cité au monde" poursuit la mise à nu des mécanismes de domination avec une étonnante vitalité. Mais pas d'hagiographie, pas de prêt à penser. Souvent l'intellectuel est celui qui veut nous faire penser comme lui. Au contraire, Chomsky nous incite à développer par nous-même, en pensée critique, contre les différentes formes de pouvoir et les idéologies qui les justifient. Il montre que les changements sociaux sont à notre portée. Éminent intellectuel, il a avant tout travaillé sur le langage et son impact sur nos manières de réfléchir. "Je n'essaie pas de convaincre, mais d'informer. (...) Par la parole comme par l'écrit, j'essaie de montrer ce que je crois être vrai, que si l'on veut y mettre un peu du sien et se servir de son intelligence, l'on peut en apprendre beaucoup sur ce que nous cache le monde politique et social. J'ai le sentiment d'avoir accompli quelque chose si les gens ont envie de relever ce défi et d'apprendre par eux-mêmes".

Les réalisateurs :

Chomsky & compagnie a été réalisé par Daniel Mermet et Olivier Azam.
- Daniel Mermet produit et anime l'émission "Là-bas si j'y suis" (www.la-bas.org) diffusée sur France Inter.
- Activiste dans diverses expériences de "médiats libres", Olivier Azam est, quant à lui, l'un des fondateurs de Zalea Tv.

Pour avoir participé pendant une dizaine d'années à la formation des élèves maîtres de 4^e année de nos anciennes écoles normales, j'ai vécu comme une régression leur transformation en I.U.F.M.

En effet, la partie proprement pédagogique me semblait moins probante que celle reçue par les élèves instituteurs ancienne formule dont le choix de cette profession était souvent guidé par la vocation et le souhait de transmettre aux autres des connaissances.

En 1962, terminant mon service militaire comme sous-lieutenant, j'avais reçu, comme beaucoup d'autres collègues, une proposition pour entrer directement à l'école de police afin d'en sortir lieutenant au bout d'un an et ceci en doublant mon salaire d'enseignant (sans les primes de risques). C'était pourtant le même citoyen auquel on proposait une telle différence de salaire. Lorsqu'une nation accepte de payer deux fois plus ses policiers que ses enseignants, il faut se poser des questions ! Ceci a conduit tout doucement à ce que la profession intéresse moins la gent masculine que la gent féminine qui trouvait là un salaire d'appoint avec des périodes de vacances identiques à celles des enfants qu'elles avaient ou qu'elles pouvaient espérer. De ce fait, la parité tant réclamée dans d'autres domaines est là en complet déséquilibre.

Les déclarations du ministre, fustigeant le fait qu'il faille des enseignants à bac plus cinq "pour changer les couches à la maternelle", sont en



pleine contradiction avec ce qui semble se profiler quant aux possibilités d'accéder à la fonction d'enseignant du 1er degré.

Madame Michèle André, sénatrice du Puy de Dôme, lui a posé le 2 octobre dernier, la question suivante :

Mme Michèle André attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur les craintes ressenties par les responsables d'instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM) face à la révision générale des politiques publiques (RGPP).

Les annonces laissant à penser que des titulaires de master pourraient entrer directement dans la profession d'enseignant sans passer par la formation à la pédagogie que dis-

pensent les IUFM ne sont pas de nature à rassurer les professionnels du secteur. Cette possibilité ouvre selon eux deux grandes catégories de problèmes.

Premièrement, la crainte de voir des enseignants non rompus aux techniques de pédagogie par le biais de la formation dispensée par l'IUFM présente un risque de moindre qualité de l'enseignement donné aux élèves. Il est évident que si les qualités des personnes ne sont pas à remettre en question, il semble particulièrement délicat de rentrer de plain-pied dans le monde de l'enseignement sans en connaître les méthodes d'apprentissage pédagogique. Deuxièmement, la réduction

du nombre d'enseignants en formation au sein des IUFM est susceptible de remettre en cause leur légitimité même. Les étudiants de master trouveront là un débouché immédiat sans formation contraignante et donc facile à emprunter à la moindre carence d'emplois de ces derniers. Les étudiants non titulaires quant à eux risquent d'être découragés face à des camarades en capacité de « préempter » l'ensemble des postes disponibles. Il est à craindre ainsi que le nombre de ces étudiants de master ne devienne de plus en plus important dans la profession d'enseignant sans que leur vocation n'ait été éprouvée avant leur prise de fonction.

Elle lui demande donc de renoncer à cette hypothèse de travail.

On en arrive au constat suivant : tous les métiers, toutes les professions ont un cursus de formation plus ou moins important et indispensable. L'éducation nationale échappera à la règle et l'on se gaussera un peu plus des mauvais résultats enregistrés pour l'apprentissage du français, de la lecture et du calcul. Sans vouloir être un prophète en ce domaine, je n'exclus pas la possibilité d'avoir des centres de formation privés pour les maîtres des écoles du même nom, avec des financements privés ou d'État déguisés. Finies alors la laïcité, l'égalité, la fraternité qui semblent être des gros mots dans la bouche de certains.

Yves Lair

SOURCE : Question écrite n° 05716 de Mme Michèle André publiée dans le JO du Sénat du 02/10/2008.

FORUM Militants

Nous étions nombreux à défilier, jeudi 20 novembre, de l'avenue de la République jusqu'au Rectorat ; nombreux à brandir les banderoles véhémentes, nombreux à dénoncer les mesures inqualifiables dont tant de jeunes citoyens (les défavorisés en particulier) vont faire les frais. Beaucoup de jeunes gens parmi les manifestants, signe d'une conscience politique précoce, signe aussi que les manifs et les grèves ne sont pas l'apanage de soixante-huitards attardés. Pourtant, des classes ont fonctionné ce jour-là ; des profs n'ont pas fait grève, dont l'allégation (avouée) est de dénoncer le caractère dérisoire et inutile d'une grève de vingt-quatre heures. Le débat est ouvert depuis longtemps avec ceux qui, dénigrant les moyens d'action engagés, ne savent pas en proposer d'autres.

Pendant ce temps, le pouvoir durcit ses positions, affiche son arrogance et son mépris ; après la France d'en bas, voici maintenant qu'on fustige l'école d'en bas, la maternelle où des enseignants seraient payés pour changer les couches et surveiller la sieste des jeunes écoliers... Après les lois iniques qui s'attaquent au droit de grève, voici les mesures de représailles contre les municipalités qui ont refusé de mettre en place un service d'accueil (et qui s'en expliquent, au

nom même des mesures de rétorsion qui grèvent les budgets communaux).

Au fond, le pouvoir a les coudées franches : au regard de ses agissements, la manifestation du 20 novembre était bien pacifique. Trop peut-être pour que le gouvernement consente enfin à comprendre l'indignation qui monte dans le pays, trop peut-être pour qu'il entende combien les Français sont attachés à des acquis et à des valeurs qui contribuent à la fois à leur sécurité, et à leur dignité.

Il paraît aujourd'hui que "personne" n'a voté pour Sarkozy. Pas même ceux des enseignants qui n'ont pas jugé bon de quitter leur classe pour s'associer à la protestation nationale. Devant cette démission, il me revient un souvenir d'enfance dont je suis toujours marqué. Il était tard, ce jour-là, quand quelqu'un a frappé à notre porte. Mon père a ouvert, et nous avons vu entrer dans la maison deux enseignants de notre petite ville : un instituteur – qui m'avait fait l'école au cours élémentaire – et un professeur du collège (qui serait, quelques années plus tard mon professeur de français). Et ma maison, ce soir-là, est devenue comme un Emmaüs laïc. Nous avons, dans ma famille, tant de vénération pour les maîtres, que leur visite inopinée (et d'abord mystérieuse), était un honneur. Ces bons sentiments peuvent sembler grandiloquents, mais comment ne pas s'y abandonner face au discrédit qu'on a

orchestré contre les enseignants ? Ceux qui nous rendaient visite faisaient ce soir-là du porte à porte pour faire signer une pétition en faveur de l'École Laïque : comme quoi, dans les années 50, le combat était déjà à l'ordre du jour. Mes parents (à qui je dois mes convictions laïques) ont donné leur signature avec enthousiasme ; ce qui me frappait, c'était leur gratitude manifeste à l'égard de ces deux enseignants qui avaient consenti à quitter leur classe pour défendre la cause de l'école, c'était leur joie de contribuer à un combat qu'ils estimaient juste. À descendre de leur estrade, à quitter les lieux solennels de leur mission, ces enseignants gagnaient à mes yeux un prestige nouveau. Je dois à leur démarche discrète – mais tenace –, à l'enthousiasme de mes parents, d'avoir confusément compris ce qu'étaient des militants et ce qu'était un engagement. Je dois aussi à cet épisode nocturne le goût et la jubilation de la clandestinité, l'exaltation soulevée par les combats dans l'ombre, et toutes les formes de résistance.

Dans son discours de Suède, Camus affirmait que "tout homme est embarqué dans la galère de son temps". Pour défendre leur école, pour sauver les associations qui accueillent tous les enfants de France, tous les citoyens, et, à plus forte raison, tout l'équipage des enseignants, des éducateurs, ont aujourd'hui le devoir de ramer.

Alain Bandiéra

FAL

Tél. 04 73 91 00 42 - Fax 04 73 90 96 28
E-mail : auvergnelaique@fal63.org
Directeur de publication : Gérard Chanel
Rédacteur en chef : Guy Roland
Secrétaires de rédaction :
Bruno Gilliet, Françoise Manry
Comité de rédaction : Alain Bandiéra,
Gérard Chanel, Marcel Col,
Bernard Gilliet, Bernard Guillot,
Yves Lair, Roland Moulin
Conception/réalisation - Impression : fusium
04 73 73 25 25
Abonnement 1 an : 15,50 €
Commission paritaire n° 0411 G 84688
Dépôt légal : décembre 2008 - N° 409